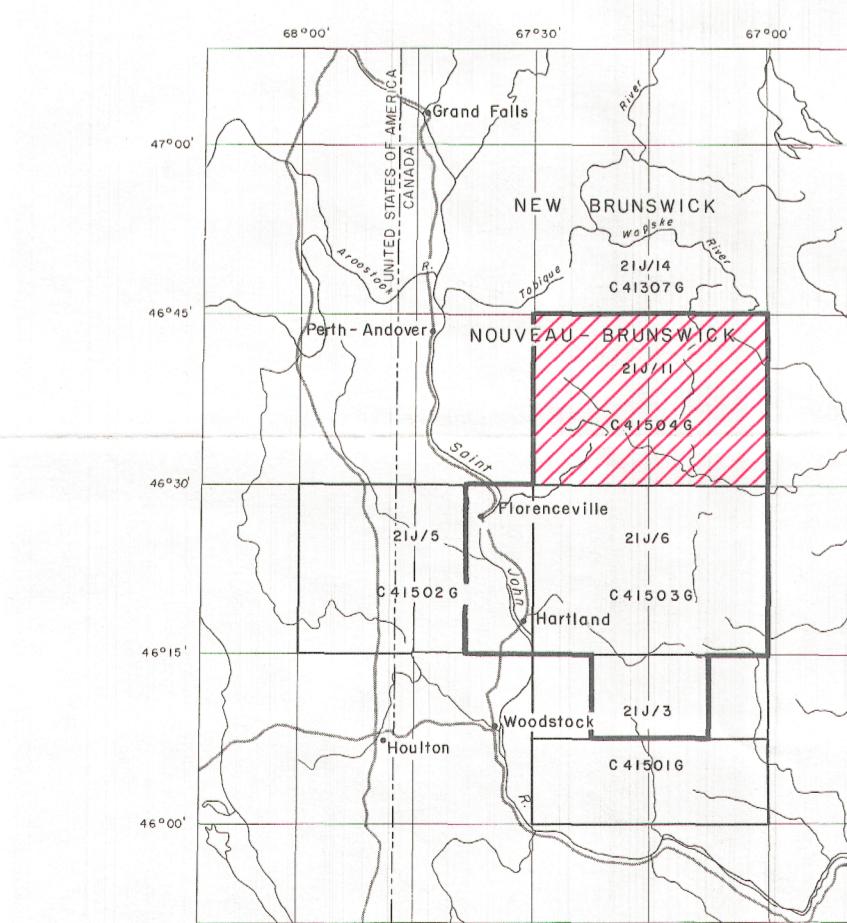


GEOPHYSICAL SERIES  
AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT MAP  
SÉRIE DES CARTES GÉOPHYSIQUES  
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU GRADIENT VERTICAL



AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT MAP  
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU GRADIENT VERTICAL

MAP C41504 G CARTE

JUNIPER  
NEW BRUNSWICK  
NOUVEAU-BRUNSWICK

SCALE 1:50 000 ÉCHELLE 1/50 000

metre 2000 1000 0 1000 2000 mètres

Contribution to Canada-New Brunswick Mineral Development Agreement 1984-1989, a subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement between the Government of Canada and the Province of New Brunswick.

Contribution de l'Entente sur l'exploitation minière Canada-Nouveau-Brunswick sur l'exploitation minière 1984-1989 faisant partie de l'Entente de développement économique et régional entre le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick.

This map was compiled from data obtained during a magnetic gradiometer survey carried out by LES RELÈVES GÉOPHYSIQUES INC. between August 6 and October 17, 1988, using on helicopter registration C-GHPF. The gradiometer included two cesium vapour magnetometers of 0.005 gamma resolution vertically separated by 2 m. The magnetometer with the greater vertical resolution was integrated into the instrument with a mean terrain clearance of the lower magnetometer of 150 m. The average flight path spacing was 300 m. Control lines were flown at an average spacing of 5 km. Flight path numbers were recorded using both a transpondor system and a vertically mounted video camera.

The vertical gradient values were derived from the difference in the average field readings of the two magnetometers by their vertical separation. After editing the survey data, the coordinates of the intersections of traverse and control lines and differences in the magnetic values were printed out for use in the magnetic levelling analysis. These data were then plotted on a 50 m grid for the drafting of the isomagnetic curves by a digital plotter. The base used for this map was obtained from 1:50 000 topographic maps published by the Department of Energy, Mines and Resources.

Copies of this map are obtained either from New Brunswick Department of Natural Resources, Geological Survey Branch, Mineral Resources Division, P.O. 6000, Fredericton, NB E3B 5H6, or from the Geological Survey of Canada, E2A 3Z2 or the Geological Survey of Canada, 601 Booth St., Ottawa, K1A 0E8.

The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées lors d'un levé géomagnétique effectué par la compagnie LES RELÈVES GÉOPHYSIQUES INC. utilisant un hélicoptère registré C-GHPF. Le gradiomètre était composé de deux magnétomètres à vapeur de cézium d'une résolution de 0,005 gamma et séparés de 2 m. L'intervalle moyen de vol entre le bas de la tête de magnétomètre inférieur et le 17 octobre 1988 et l'altitude moyenne du magnétomètre le plus bas était de 150 mètres au-dessus du sol. L'éspacement moyen des lignes de vol était de 300 m et l'intervalle moyen entre les lignes de contrôle était de 5 km. Les numéros de vol étaient enregistrés à l'aide d'un système de navigation électronique et d'une caméra vidéo montée verticalement.

Les valeurs de gradient vertical étaient obtenues en divisant la différence des lectures du champ magnétique total enregistrées sur les deux magnétomètres par leur séparation verticale; le gradient vertical s'approche approximativement de la première dérivée verticale du champ terrestre. Ces données furent alors traitées pour éliminer les différences de longueur de vol des tracés et des lignes de contrôle ainsi que les différences de leurs valeurs magnétiques ont été imprimées pour servir à l'analyse manuelle du nivellement. Les valeurs de gradient vertical furent ensuite interpolées sur une grille de 50 mètres pour la traçage des courbes isomagnétiques par un plotter numérique. La base de cette carte a été reproduite à partir de cartes topographiques au 1:50 000, publiées par le ministère des Ressources naturelles et l'Observatoire géodésique.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Ressources naturelles, Direction des levés géologiques, Division des Ressources minérales, C-6000, Fredericton, NB E3B 5H6, ou au Bureau géologique du Canada, E2A 3Z2 ou à la Commission géologique du Canada, 601 Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E8.

Les données de levé utilisées pour élaborer la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.

MAP C41504 G CARTE  
JUNIPER  
NEW BRUNSWICK  
NOUVEAU-BRUNSWICK  
21J/11

Canada

Energy, Mines and  
Resources Canada  
Energie, Mines et  
Ressources Canada

Forests, Mines and Energy  
New Brunswick  
Forêts, Mines et Énergie  
Nouveau-Brunswick